

Battue aux élections, retour à la case rédaction ?

Le SNJ interpelle la direction sur le retour de l'ex-députée Sandrine Mörch au sein de France Télévisions. Voici la question que nous posons pour la réunion de la commission déontologie qui se réunira le 1er juillet.



Que prévoit la direction de France télévisions pour une éventuelle réintégration de Sandrine Mörch, ex-députée LREM battue au second tour des élections législatives, dans les effectifs de France TV ? Est-il envisageable pour la direction qu'elle soit affectée à un poste où elle serait susceptible de traiter des sujets politiques ou en lien avec des interlocuteurs politiques ?

Par ailleurs, ses déclarations au micro de France Bleu Occitanie, le soir du second tour, même si elles ont été prononcées dans l'amertume d'une défaite, nous ont fortement surpris : après avoir porté des jugements extrêmement violents sur le personnel politique, en parlant de **« guerre de partis avec un Mélenchon fou à lier »**, elle ajoute en fin d'interview : **« les citoyens ont beaucoup d'avance sur vous les journalistes, ce que je vais redevenir d'ailleurs moi aussi, et sur les politiques. On est has been, complètement has been. (...) J'espère me venger dans une nouvelle carrière de journaliste (rires...) »**.

Ses propos nous interrogent sur la façon dont elle envisage de pratiquer son métier au sein des rédactions de France TV.

Et nous souhaitons savoir, dans ces conditions, comment la direction de l'information prévoit la poursuite de ses collaborations journalistiques dans notre entreprise.

Toulouse, le 23 juin 2022